

La flûte

VOLUME 67, N° 1, Mai 2011

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL

Montréal

Y'a-t-il un **pilote** dans l'avion?

Montréal



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

17^e édition

Fête champêtre

Le samedi 9 juillet 2011 • 10 h à 16 h 30 • Parc Angrignon de Montréal

du plaisir à profusion!

Tours de poney
et de calèche

Spectacle

Maquilleurs

Jeux gonflables
géants

Gâteries et
rafraîchissements

Euro Bungy

Prix de présence
pour les enfants!

Billets disponibles auprès de votre représentant syndical dès le 6 juin 2011

Renseignements: Monique Beaudry ou Michel Caza, 514 527-4161

Journée organisée en collaboration avec la



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal



Caisse Desjardins des
policiers et policières

« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Règlements de la FPPM



Président
Yves Francoeur

Vice-président exécutif
Pierre-David Tremblay

Vice-président au Secrétariat
et à la trésorerie
André Gendron

Vice-présidente
aux Relations de travail
Lyne Trudeau

Vice-président à la Prévention
et aux relations avec les membres
Robert Boulé

Vice-président à la Recherche
et aux communications
Mario Lanoie

Laflûte

Éditeur
Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur
Martin Desrochers

Révision
Danielle Lanthier

Conception graphique
Quatre-Quarts

Photographies/Actualités
Mathieu Wagner

Imprimerie
Imprimerie R. M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois
par année par la Fraternité des policiers
et policières de Montréal inc.
(tirage : 8700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300
Montréal (Québec) H2J 1N3
Téléphone : 514 527-4161
Télécopieur : 514 527-7830
www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou
partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute
autre matière apparaissant dans cette revue est
strictement interdite sans l'autorisation expresse de la
Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».



Dépôt légal :
Bibliothèque nationale
du Québec
ISSN 0703-4725

Numéro de convention
de Poste-publications :
40011308

Y'a-t-il un pilote dans l'avion ?

La thématique de cette Flûte rappelle une comédie américaine des années quatre-vingt. Malheureusement pour Montréal, la situation n'est pas aussi drôle et de moins en moins de gens ont envie de rire. Pour nous, policiers et policières, cela pose notamment la question de savoir : y'a-t-il une volonté politique à l'Hôtel de ville de négocier notre convention et de régler le contrat ?

La rédaction

- 2 Les actualités
- 6 Paroles de président : **Y'a-t-il un pilote dans l'avion ?**
- 8 Recherche et communications : *Bientôt sur vos écrans...*
- 10 Services aux membres : la *caisse des 25 cents*, les responsabilités des membres du conseil en élection, et les assurances à Cuba...
- 13 Prévention et relations avec les membres : *Des espions dans nos véhicules...*
- 14 Relations de travail : *Le processus disciplinaire en bref...*
- 16 SST : *Contact* n'est pas synonyme de *bonne référence...*
- 18 Chronique historique : *La Flûte a 35 ans...*
- 22 Au musée de la police
- 25 Vie spirituelle
- 28 Symphonie vocale
- 32 Nouvelles de l'APPRM



Première vague de moyens de pression

Dès le 16 mars dernier, nous avons signifié à l'Administration Tremblay que nous ne serions pas aussi patients que la dernière fois devant l'absence de contrat de travail. Pour le moment, et vous êtes bien placés pour le savoir, les moyens de pression *visuels* se limitent au port de la casquette rouge, d'une épinglette rouge, d'un autocollant placé sur la veste pare-balle ainsi que d'un fanion arborant le logo de la Fraternité sur les véhicules de patrouille. Les policiers et policières de Montréal font leur part: l'île de Montréal comprend le quart de la population, subit le tiers de la criminalité, et comporte un degré de complexité et d'intensité unique au Québec. Notre position est claire: au cours des quatre dernières années, nous avons passé plus de trois ans avec un contrat de travail échu et il est anormal qu'on manque ainsi de considération envers ceux et celles qui protègent la population de l'île de Montréal.

JOURNÉE RECONNAISSANCE

La Fraternité a redistribué plus de 1,6 M\$ en 20 ans !

Depuis 1991, année de création du Fonds humanitaire de la Fraternité, c'est plus de 1,6 million de dollars qui ont été redistribués à la communauté! Et même si la première **journée annuelle des fèves au lard** a eu lieu en 1966, elle est encore aujourd'hui la plus importante activité de collecte de fonds menée par la Fraternité. En 2010, des dizaines de bénévoles ont assemblé et distribué à travers Montréal plus de 21 500 repas de fèves au lard. Cette journée était coprésidée par le président de la Fraternité, Yves Francoeur, ainsi que par le directeur du SPVM, Marc Parent, alors que la présidence d'honneur était encore une fois assurée par monsieur Rodger Brulotte. Nous sommes fiers d'aider, et nous sommes fiers d'avoir redistribué plus de 1,6 million de dollars par le biais de notre fonds humanitaire. Ce ne serait absolument pas possible sans nos précieux bénévoles et commanditaires!



3 720 repas vendus pour le PDQ-01 ! En compagnie du commandant **François Houle** (à gauche), **Rodger Brulotte** et **Yves Francoeur**, le PDQ-01 représenté par **Michel Ouellet**, **Michel Bolduc**, **Robert Del Papa** et le commandant **Sylvain Doucet**; les principaux donateurs, les filiales RBC, représentées par **Tony Loffreda**, **Nikolas Klimis** et **Claude Rouleau**.

Mois de l'histoire des Noirs: un cocktail réussi!

Le 1^{er} février 2007 entrait en vigueur la loi de l'Assemblée nationale faisant du mois de février le *Mois de l'histoire des Noirs*. Cette année, à la demande de plusieurs membres, la Fraternité a considéré important de souligner la contribution des Noirs à la communauté policière de Montréal. Depuis plus de 30 ans, les policiers et policières des communautés noires nous font profiter de leur savoir-faire et de leurs talents tout en offrant un modèle d'intégration à l'une des institutions les plus respectées et en renforçant la pluralité de nos membres. Nous en sommes fiers!



Le comité organisateur: **Bellevue Félix, Patrice Vilecous, Jean Mustaky** et **Jean-Claude Louis-Jacques** avec, au centre, le conférencier invité **Michael P. Farkas**, président de la Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs.



Le buffet



M. Frantz Benjamin,
membre de la commission de la sécurité publique
et représentant du maire



Madame Louise Harel,
chef de l'Opposition officielle



M. Richard Bergeron,
chef de la deuxième opposition

À PIED. À VÉLO. À MOTO.
LES 18 ET 19 JUIN, HALTE AU CANCER DE LA PROSTATE

INSCRIPTION: **PRO[↑]CURE.CA**



Le bal de la Fraternité : une belle soirée !

Le 26 mars dernier, le bal annuel de la Fraternité a réuni plus de 400 personnes ! Sans équivoque, on peut dire qu'il fut couronné d'un grand succès ! Bonne bouffe, danse, et même un film ont été au menu !



Les membres du conseil : **André Gendron, Lyne Trudeau, Yves Francoeur, Pierre-David Tremblay, Robert Boulé et Mario Lanoie**



Hommage à nos récipiendaires de la bague pour 10 ans d'implication syndicale. **Lyne Trudeau, Annie Lemieux, Camille Fournier, Riccardo Apponi, Alain Lamoureux, Martin Végiard et Steeve Lagueux**



Robert Boulé, récipiendaire du cadeau pour 20 ans d'implication syndicale, ainsi que **Sylvie Lauzon**, récipiendaire du cadeau 15 ans, en compagnie des membres du conseil de direction

Collecte de sang

Un gros **MERCI** aux 122 personnes qui ont pris le temps de se déplacer pour venir donner de leur précieux liquide rouge, le 7 avril dernier, à la collecte de sang de la Fraternité ! Merci aux bénévoles Pierre Juteau et Ronald Ladouceur ainsi qu'au Service d'avoir permis aux membres de se déplacer pour participer à la collecte. Un gros merci également au président et aux présidentes d'honneur, **Danny Di Tillo (PDQ-05)**, **Annie Sévigny (PDQ-01)** et à leur fille **Angélique**, qui a 7 ans !

Annie Sévigny (PDQ-01), **Danny Di Tillo (PDQ-05)**, **Juliette**, 1 an, **Angélique**, 7 ans (leucémie lymphoblastique aiguë, 40 transfusions) et **Laurence**, 9 ans.



Rase-o-thon

Félicitations aux courageux policiers et aux courageuses policières qui se sont fait raser pour la bonne cause le 11 février dernier lors de l'évènement *Policiers contre le cancer*. C'est ce qu'on appelle se mettre la tête sur la bûche !



Les trois générations de Montambault : **Michel**, policier retraité de la SQ, **Yannick** du PDQ-31 et son fils **Nicolas**, 6 ans



André Gendron, vice-président au secrétariat et à la trésorerie de la Fraternité



Yves Gendron, Pascal Chassé, Fernand Brassard, André Gendron, Patrick Langevin, Pascal Poirier, Yannick Montambault et Alec Forget

Robert Boulé prend sa retraite



Notre estimé collègue Robert Boulé, qui a été délégué au poste 23 de 1990 à 1997, aux Enquêtes Sud de 1997 à 2001 et qui, depuis ce temps, a œuvré à titre de **vice-président à la Prévention et aux relations** avec les membres, vient tout juste de prendre sa retraite, après plus de 37 années de loyaux services ! Sa bonne humeur et son incomparable sens de l'humour nous manquent déjà, malgré qu'il ne nous ait quitté que le 5 mai ! Son apport au conseil de direction de la Fraternité aura été très important et son travail auprès des membres en difficulté, très apprécié. Il aura été d'un support indéfectible pour tous ceux qui auront eu besoin de l'aide ou du support de la Fraternité. Une carrière riche et réussie s'est achevée, après avoir muri comme le bon vin qu'il aime tant. Bonne retraite cher Robert !



Y'a-t-il un pilote

Au courant des dernières années, l'administration municipale nous en aura fait voir de toutes les couleurs.

Des cadres qui ont des augmentations de rémunération exceptionnelles lorsque comparées aux maigres offres faites aux employés. Des compressions budgétaires ayant un effet direct sur le niveau de sécurité publique. Des annonces répétées, au milieu de l'année, de déficit appréhendé de centaines de millions... avec en bout de ligne un bilan affichant des surplus. Sans compter les épisodes estomaquants, notamment celui de l'espionnage, qui a même fait sortir Québec de ses gonds. Pour ma part, mon cri du cœur serait : qu'on laisse les affaires de police à la police, et qu'on règle donc plutôt notre contrat !





dans l'avion ?

J'espère que le maire ne planifie pas une diversion en tentant d'imposer de nouvelles coupures. Car malheureusement, en tendant l'oreille, on capte des rumeurs crédibles de compressions budgétaires additionnelles. Notamment en sécurité publique, ce qui nous serait totalement inacceptable, compte tenu des besoins qui sont grandissants, dans un environnement criminel et judiciaire toujours plus complexe.

Selon un scénario désormais classique, l'Administration ressortirait bientôt ses épouvantails pour dire que la situation financière de la Ville est difficile et qu'il est nécessaire de sabrer dans les dépenses (mais pas dans le salaire des cadres...). Habituellement, au lieu de cibler des dépenses inutiles, l'Administration arrive avec un plan de coupures mur à mur et horizontal, qui cherche à retrancher un pourcentage X de tous les services. C'est beaucoup moins compliqué de procéder ainsi que de se poser des questions et d'ajuster les ressources selon les besoins. Mais en matière de police et de justice, qui, au Québec, peut prétendre qu'il y a trop d'argent ?

La démonstration des effets catastrophiques sur le niveau de sécurité publique du sous-financement du SPVM a déjà été faite. Et elle sera refaite au besoin. Dans le contexte actuel, certains trouvent d'ailleurs douteuse l'idée de couper les vivres à la police, et de saper le moral de ses membres en les laissant le plus clair du temps sans contrat de travail. Répondre aux appels 911 des citoyens coûte cher. L'écoute électronique coûte cher. Travailler le crime organisé et la fraude coûte cher. Traiter les plaintes d'agressions sexuelles coûte cher, etc. De façon générale, protéger les citoyens et les citoyennes sur une île qui comporte le quart de la population et

le tiers de la criminalité du Québec coûte cher. La criminalité bouge et nous devons nous adapter avec des moyens appropriés. Dans cette optique, s'assurer que les policiers se sentent respectés de leur employeur de l'hôtel de ville serait à coup sûr une bonne idée. Et nous laisser sans contrat de travail pendant plus de trois ans au cours des quatre dernières années n'est certainement pas la meilleure façon d'y arriver. Espérons que quelqu'un quelque part le comprendra.

Merci Robert !

Au moment où vous lisez ces lignes, notre ami Robert Boulé, depuis 2001 vice-président à la *Prévention et aux relations avec les membres*, a pris sa retraite. Je tiens à le remercier chaleureusement et amicalement pour avoir donné le meilleur de lui-même à la Fraternité et à ses membres ! Tu nous manqueras Robert ! Profites-en bien !



Bientôt sur vos écrans

Un site Internet *nouveau look* avec de nouvelles fonctions

Le site Internet de la Fraternité profite actuellement d'une refonte et d'une cure de rajeunissement. Les sites Internet sont comme les voitures... on doit les changer à l'occasion. Mais avant de choisir le nouveau véhicule, on doit passer nos besoins en revue! C'est donc à l'intérieur d'une analyse plus globale des besoins de la Fraternité ainsi que de ses moyens pour gérer et alimenter ce nouvel outil que cela s'est fait.

Pour arriver à augmenter notre performance, nous avons décidé d'adopter une plateforme plus souple, notamment dotée d'un fil RSS et de zones privées réservées aux membres, ainsi que d'une autre zone privée spécifiquement dédiée à la structure syndicale. Ce nouveau système permettra d'atteindre l'autonomie quant aux modifications et aux mises à jour, tout en dotant

les membres d'un outil additionnel pour être tenu informés en temps réel des nouveautés sur le site. Les nouvelles sections seront alimentées au fil du temps car, pour cette première phase, nous avons surtout voulu nous assurer que le site soit assis sur une matrice permettant une évolution plus flexible et dynamique du contenu. En effet, non seulement nous procédons à

une mise à jour de la carrosserie, mais également à la pose d'un moteur plus performant! Convivial, intuitif et facile d'utilisation, le nouveau site sera un outil évolutif. Dans un premier temps, la majeure partie du contenu sera importée de l'ancien site et, ensuite, les sections seront rafraîchies, dotées de nouveaux textes et diversifiées. Espérons qu'il vous plaira!

Intranet

La page d'accueil du site Internet demeurera la porte d'entrée du site intranet et de l'accès aux assurances. Ainsi, le site intranet demeure inchangé pour l'instant, puisqu'il fonctionne sur une base complètement autonome.

Le fil ou le flux RSS

Un **flux RSS** est un fichier dont le contenu est automatiquement généré en fonction des mises à jour d'un site web. Il sert la plupart du temps à présenter les titres des dernières informations consultables sur ce site web. Il peut également permettre, comme ce sera le cas pour le site de la Fraternité, de recevoir une notification des mises à jour par courriel. Il sera également possible de s'inscrire en fonction des différentes zones privées.

Le Club de chasse et pêche

des policiers et policières de Montréal

Joignez-vous à nous, nous préservons un joyaux

Pour vos activités de pêche, de chasse et de plein air nous aimerions vous accueillir!

Devenez membre, c'est avantageux et peu couteux!

Frais d'inscription : promotion... 0\$ en 2011 !

Frais annuels : 270\$

Pour connaître nos promotions communiquez avec Yves Brien, directeur des relations extérieures, au 450 582-9702.

Visitez-nous sur : ccpppm.wordpress.com

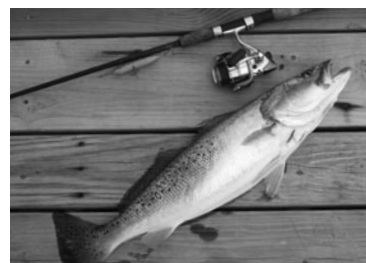
Pour les nouveaux membres policiers ou ex-policiers, 50% de rabais à la réservation d'un forfait d'une semaine en 2011 !

Nous vous souhaitons une belle saison à votre club.

Important

Nouveau mode de réservation
à compter du 8 mai 2011 :
du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h, laissez votre
message au 1-819-523-7566.

Nous communiquerons
avec vous !





Le conseil de direction de la Fraternité : **une instance**

Une élection est une occasion de rappeler les devoirs et les obligations du conseil de direction et de ses membres ! Comme nous l'avons fait l'an passé, nous saisissons donc cette opportunité de décrire le rôle du titulaire de chacun des postes qui étaient ouverts à une élection cette année. Ces responsabilités, suite à des ententes entre les membres du conseil de direction, peuvent légèrement varier afin d'optimiser l'efficacité de l'organisation. Survol de leurs tâches actuelles.

Le président

Le président planifie, organise et coordonne toutes les opérations de la Fraternité, en collaboration avec les autres membres du conseil. Il représente les membres de la Fraternité et son rôle est de défendre leurs droits. Il est le porte-parole officiel de la Fraternité sur tout sujet concernant les orientations, les prises de position et les opinions de la Fraternité. En outre, il supervise et dirige la négociation des conventions collectives.

Il entretient également des liens avec la direction du Service afin de représenter les membres et il voit à ce que la Fraternité s'assure que les décisions prises par le Service soient conformes à l'application de la convention collective, et autant que possible aux idées de la Fraternité et à ses prises de position.

De plus, il assure une veille quant aux politiques gouvernementales en ce qui concerne l'administration de la justice et la gestion des corps policiers. Il représente en outre la Fraternité auprès des instances gouvernementales en matière de sécurité publique pour la mise en place de tout projet, étude ou rapport pouvant affecter les membres. Mentionnons également

que le président entretient des rapports avec des spécialistes extérieurs, il voit à l'application des politiques à l'intérieur de la Fraternité, et s'assure d'un fonctionnement efficace de l'organisation dans le but d'assurer le mieux-être des membres.

Évidemment, le président remplit toutes les fonctions qui lui sont dévolues par les Statuts et règlements, y compris présider toutes les assemblées de la Fraternité et du conseil de direction, voir au maintien de l'ordre, à l'application des Statuts et règlements de la Fraternité et à la surveillance générale sur les affaires de la Fraternité. Il signe tous les documents officiels, chèques, lettres de change, traites ou autres documents bancaires relatifs à l'administration de la Fraternité.

Enfin, il peut exercer un vote prépondérant sur toute question soumise au conseil de direction ou à l'assemblée générale, dont il n'use qu'en cas de partage égal des voix. Il remplit également toute autre fonction qui peut lui être confiée par l'assemblée générale ou le conseil de direction.



démocratique

Le vice-président à la Recherche et aux communications

En collaboration avec le président, il propose et applique les politiques et les stratégies concernant :

- l'étude des dossiers de fond et la préparation des positions et des mémoires de la Fraternité sur toutes les questions touchant l'organisation et la réglementation du travail policier ;
- les communications de la Fraternité et les mécanismes d'information écrits

- et électroniques avec les membres ;
- la formation et le perfectionnement des représentants syndicaux.
- Il est responsable du maintien et de l'amélioration de la structure des représentants syndicaux, de la liaison avec les délégués et de leur mobilisation.

Il est également responsable de tout ce qui relève des activités sociales et corporatives de la Fraternité et, à ce titre, de

planifier, superviser et contrôler les activités d'organisation et de mobilisation syndicale.

Implication dans les comités :

Uniformes et équipement, Formation policière, Association canadienne des policiers, Coordination en santé et sécurité du travail, PAPP, Représentants syndicaux, Voies et moyens, Activités sociales et corporatives.

Suite à la page 12

Assurance-voyage à Cuba

Depuis le premier mai 2010, tous les voyageurs, étrangers et cubains vivant à l'extérieur doivent avoir en leur possession lors de leur arrivée à Cuba une police d'assurance-voyage incluant une couverture des frais médicaux.

Si vous êtes déjà assuré auprès d'un assureur canadien, vous n'avez qu'à apporter comme preuve soit le dépliant de la couverture d'assurances, soit la carte d'assistance-voyage de La Capitale. Vous pouvez également apporter

votre carte d'assurance-maladie du Québec, cette dernière constituant une preuve suffisante à l'entrée.

Pour plus de détails à ce sujet, visitez le site Internet www.gocuba.ca. De plus, nous vous conseillons de visiter le site officiel du gouvernement canadien www.voyage.gc.ca et de sélectionner *Cuba* au centre de l'écran, en page d'accueil, pour ensuite accéder à la section 4 (assurance-maladie). Enfin, nous vous invitons à visiter le site officiel de la Régie

de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) www.ramq.gouv.qc.ca et à accéder au communiqué de presse du 21 avril 2010.

En dernier recours, vous pouvez également contacter la source des présentes informations :

*Marie-Noël Charest-Sigouin
Service à la clientèle
Bureau de Tourisme de Cuba
2075, rue University, bureau 460
Montréal, QC H3A 2L1
Tél. : 514-875-8004*



Le vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres

Il est responsable du volet prévention en matière de santé et de sécurité au travail. De plus, il planifie, supervise et contrôle les activités d'entraide et de loisirs. Il est également responsable du volet reconnaissance et de la qualité de vie au travail.

En collaboration avec le vice-président au Secrétariat et à la trésorerie, il planifie, supervise et contrôle les activités de secours aux membres en difficulté. Enfin, il est responsable de maintenir une relation étroite entre le conseil de direction et les membres de la Fraternité.

Implication dans les comités :

Commercialisation des services, Coordination en santé et sécurité du travail, PRMP, PAPP, Blessés en devoir, FPMQ, Grieffs, Représentants syndicaux.

Liquidation de la caisse des 25 cents

Le 31 mars dernier avait lieu une séance d'information sur la liquidation de la caisse des 25 cents. Voici un résumé de ce qui y a été présenté...

- Le régime est déficitaire depuis plusieurs années et, au 31 décembre 2008, le déficit s'élevait à 597 500 \$, soit près de 10 fois la valeur des cotisations perçues annuellement.
- Si la tendance se maintenait, la Caisse serait épuisée d'ici 20 ans alors que les obligations du régime ne s'éteindraient que dans environ 50 ans. Par ailleurs, les prestations à payer totaliseraient environ 6 750 000 \$ en indemnités au moment du décès du dernier membre assuré.
- Par conséquent, le conseil de direction de la Fraternité a entériné la recommandation du comité de travail à l'effet de liquider le régime et de procéder à une distribution équitable des sommes disponibles aux participants du régime.
- L'actif disponible pour distribution aux membres est estimé à environ 1 300 000 \$, ce qui représente un montant moyen de 263 \$ par membre participant (s'il n'y avait pas de déficit, ce montant atteindrait 385 \$).
- La date de fin du régime était le 31 mars 2011 :
 - depuis cette date, aucune cotisation n'a été perçue et aucune cotisation ne sera perçue dans l'avenir
 - aucune indemnité n'est payable pour tout décès survenu après cette date
- Il y aura désinvestissement des placements de la Caisse au moment jugé le plus propice afin d'obtenir la plus grande valeur possible pour la distribution des montants aux membres participants.
- Il y aura ensuite distribution des sommes au moyen d'un dépôt bancaire, le tout d'ici la fin de 2011.
- En définitive, la caisse des 25 cents était devenue obsolète et cette décision s'imposait clairement.



ROBERT BOULÉ

VICE-PRÉSIDENT À LA PRÉVENTION
ET AUX RELATIONS AVEC LES MEMBRES



Des espions dans nos véhicules

Aux États-Unis, de 1998 à 2001, la *National Highway Traffic Safety Administration* (NHTSA) a financé un groupe de travail ayant concentré ses études sur les EDRs (les *boîtes noires* dans les véhicules automobiles). En 2004, cette étude a mené à un projet de règlement établissant les standards à respecter en la matière, règlement ayant été adopté en 2006.

En 2010, plus de 85 % des véhicules étaient équipés d'une boîte noire ! Ces boîtes noires collectent au moins 15 données techniques du véhicule avant, pendant et après un accident et ces données peuvent être accessibles par mandat ou avec le consentement du propriétaire

du véhicule, en l'occurrence le SPVM, pour déterminer les causes de l'accident. Les données peuvent être téléchargées par un système informatique à la disposition des fabricants. Les données recueillies peuvent être relatives à l'application des freins, au temps de freinage, à la vitesse lors du freinage, à l'angle du volant, au fait que la ceinture ait été attachée ou non, ou encore à la vitesse de révolution du moteur. Les véhicules équipés du système ON Star peuvent relayer l'information quant au positionnement du véhicule. Certains véhicules sont également munis d'un module de collecte de données au niveau des coussins gonflables.

Compte tenu de ce qui précède, soyez conscients que lorsque vous conduisez votre véhicule de patrouille pour un appel d'urgence, ou à toute autre occasion, ces données peuvent être recueillies en cas d'accident. D'ailleurs, dernièrement, une intervention pour un appel d'urgence par une policière de la Sûreté du Québec dans les environs de Drummonville s'est soldée par une suspension pour avoir provoqué un accident lors d'une conduite d'urgence. Une autre bonne raison pour être prudent !

Au revoir et merci !

C'est mon dernier article dans la Flûte ! Ayant œuvré plus de 10 ans au conseil de direction à titre de vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres, je quitte pour la retraite, après plus de 37 ans de loyaux services ! Merci à ma secrétaire, Mme Monique Beaudry, pour sa patience et sa compréhension, merci aussi à mes deux précieux collaborateurs, messieurs Steve Lagueux et Jean-François Cimon, pour leur coopération exceptionnelle de tous les jours. Merci aussi à tous les collaborateurs que j'ai côtoyés dans les comités paritaires et enfin, merci à tous les policiers et policières qui m'ont fait confiance lorsque je les ai assistés dans des circonstances souvent difficiles pour eux et pour elles ! Au plaisir !



Le processus disciplinaire

Bien qu'on ne vous le souhaite pas, il pourrait vous arriver un jour d'être impliqué dans le processus d'une plainte à caractère disciplinaire. Nous avons pensé vous en énoncer les grandes lignes. Gardez à l'esprit qu'à toute étape du processus, en cas de besoin, la Fraternité met à votre service son équipe d'avocats qui pourront vous conseiller en toute confidentialité.

La plainte

Tout processus disciplinaire débute par une plainte transmise au directeur des Affaires internes. Celui-ci procède alors à l'évaluation préliminaire de son bien-fondé et dans l'affirmative, déclenche une enquête.

L'enquête

Les enquêteurs des Affaires internes demanderont à rencontrer le policier visé par la plainte ainsi que les témoins impliqués. Le *Règlement sur la discipline interne des policiers de la Communauté urbaine de Montréal*, toujours en vigueur, prévoit qu'un policier ne doit pas refuser de rendre compte au directeur ou à son représentant de ses activités pendant les heures de travail ou en dehors des heures de travail, lorsqu'il agit à titre de policier.

La convention collective vous donne également le droit de vous faire assister par un délégué ou un représentant de la Fraternité, que vous soyez rencontré à titre d'intimé ou de témoin. Nous vous suggérons d'ailleurs de communiquer rapidement avec votre représentant syndical si vous désirez qu'il vous assiste. S'il n'est pas disponible, vous pouvez aviser votre Fraternité qui s'assurera de la présence d'un autre représentant.

Le sort de la plainte après l'enquête

À l'issue de son enquête, le directeur des Affaires internes soumet son rapport au directeur du Service de police de la Ville de Montréal qui peut, selon le cas :

- rejeter la plainte si celle-ci est frivole, vexatoire ou mal fondée en faits et en droit ;
 - citer le policier en discipline, soit devant un officier de direction, soit devant un comité de discipline formé de trois officiers cadres ;
 - dans l'intérêt du public, du Service ou du policier qui fait l'objet de la plainte, communiquer au policier des remarques ou observations de nature à développer sa conscience professionnelle ou à prévenir la commission de faute disciplinaire.
- Notez qu'un tel avis est versé au dossier du policier mais qu'il ne constitue pas une mesure disciplinaire.

La citation devant un officier de direction ou un comité de discipline

Dans l'éventualité où vous êtes cité en discipline, vous recevrez signification d'une ou de plusieurs accusations disciplinaires écrites qui feront sommairement état de la nature



en bref...

et des circonstances de fait et de lieu de la faute disciplinaire. Vous devrez alors faire connaître votre **plaidoyer** (coupable ou non coupable) dans les **5 jours de la signification de l'acte d'accusation**.

L'audition

Une date sera éventuellement fixée pour l'audition de votre dossier. **Un avocat de la Fraternité vous représentera dans le cadre de la préparation de l'audition ainsi que lors de l'audition.** L'audition aura lieu devant un officier de direction ou devant un comité de discipline composé de trois officiers cadres.

La sanction

Audition devant un officier de direction :

Le policier qui admet sa culpabilité ou qui est déclaré coupable devant un officier de direction peut se voir imposer l'une des sanctions suivantes pour chacune des accusations dont il fait l'objet :

- un avertissement ;
- une réprimande ;
- une mutation disciplinaire ;
- une suspension disciplinaire sans traitement pour une période d'au plus quinze (15) jours ouvrables.

Audition devant un comité de discipline :

Quant au policier qui admet sa culpabilité ou qui est déclaré coupable mais dont l'audition a procédé devant un Comité de discipline, il peut être sanctionné pour chaque accusation à :

- un avertissement ;
- une réprimande ;
- une mutation disciplinaire ;
- une suspension disciplinaire sans traitement pour une période d'au plus soixante (60) jours ouvrables ;
- une rétrogradation ;
- une destitution.

L'imposition sommaire d'une sanction en vertu de l'article 49 du Règlement sur la discipline interne des policiers de la Communauté urbaine de Montréal :

Il est possible, dans certaines circonstances, que votre officier de direction vous suggère de vous imposer une sanction sans qu'il y ait par ailleurs tenue d'une audition, le tout conditionnellement à ce que vous reconnaissiez par écrit avoir commis une faute disciplinaire. Seules les sanctions suivantes peuvent alors vous être imposées :

- un avertissement ;
- une réprimande ;
- une mutation disciplinaire ;
- une suspension disciplinaire sans traitement pour une période d'au plus quinze (15) jours ouvrables.

La révision

La décision est révisée par le Directeur dans un délai de trente (30) jours. Celui-ci peut la confirmer, l'annuler ou la modifier en y substituant une autre sanction.

Le grief

La décision est susceptible de faire l'objet d'un grief qui doit être déposé dans les trois (3) mois de la décision du Directeur. Le policier qui désire se prévaloir de la procédure de grief en fait la demande à la Fraternité. Cette demande sera étudiée par le Comité de griefs de la Fraternité.

NOTE : Le présent texte a été allégé sur le plan juridique de façon à le présenter d'une façon simplifiée. Il est toujours préférable, si vous avez des interrogations, de consulter le texte juridique pour avoir le contenu exact des dispositions législatives mentionnées dans le texte. Les articles pertinents de la convention collective de travail sont disponibles sur le site intranet de la Fraternité.



Contact n'est pas bonne

Le bilan des accidents de travail pour l'année 2010 nous indique une hausse significative de policiers blessés lors de contacts avec des suspects, plus précisément lors de la maîtrise de ces derniers.

En effet, en 2008, 185 policiers avaient subi un accident de travail lors de contacts avec suspects. En 2009, à la suite de notre campagne de prévention : « Avant que ça casse, PRÉVENEZ LE COUP », nous avons baissé le nombre d'accidents à 124.

Mais pour l'année 2010, 159 accidents de ce type se sont inscrits au registre. Nous vous encourageons à visionner les trois capsules vidéo sur le sujet, disponibles sur « Campus » :

www.campus-spvm.qc.ca/site/operations_policiers/sst?section=operation

Actualités

On nous demande souvent « Sur quels dossiers travaillez-vous ces temps-ci ? ». Voici donc un bref aperçu des dossiers d'actualité :

Casque balistique G.I.

Une étude est en cours pour évaluer les risques potentiels de développer des troubles musculo-squelettiques dus au port prolongé de ce type de casque. Les conclusions de l'étude devraient être disponibles sous peu.

Cinémomètre radar

Conjointement avec les instructeurs, nous avons élaboré des méthodes de travail sécuritaires pour les policiers qui doivent intercepter à pied des véhicules en infraction de vitesse. Une formation débutera dès ce printemps pour les opérateurs cinémomètres.

JEAN-FRANÇOIS CIMON
et STEEVE LAGUEUX
REPRÉSENTANTS PARITAIRES
À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET
SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SPVM
SECTION GESTION DE LA SANTÉ



synonyme de *référence...*

Évaluation ergonomique de postes de travail

Suite à des plaintes pour des douleurs, nous évaluons, guidons et conseillons régulièrement les policiers pour éviter qu'ils ne développent des lésions pouvant mener à un accident de travail.

Formation

Nous sommes à préparer le contenu de la formation 2011 en santé et sécurité du travail, dédiée aux représentants syndicaux ainsi qu'aux commandants.

Gants blancs de circulation

Nous travaillons conjointement avec les agentes spécialisées de la Division de l'approvisionnement pour améliorer ce gant dont le port est maintenant obligatoire lorsque l'on fait des gestes et signaux aux automobilistes lors d'opérations planifiées.

Inspection des lieux de travail

Nous effectuons plusieurs visites avec les équipes locales en SST pour les guider et les aider à résoudre des problèmes pouvant affecter la santé ou la sécurité des utilisateurs dans leurs locaux.

Intervention riveraine

Avec la patrouille nautique, nous avons émis des recommandations pour équiper les policiers riverains et leur donner une formation adéquate pour les aider à intervenir de façon sécuritaire lorsqu'une personne est en détresse dans l'eau. La formation débutera prochainement et certains véhicules du Service auront tous les équipements nécessaires.

PTM, M-IRIS

L'arrivée de ce nouvel outil nous pousse à évaluer tous les impacts au point de vue ergonomique pour l'utilisateur, afin de nous diriger vers des recommandations.

Punaises de lit

Nous effectuons des démarches et recherches avec la Direction de la santé publique pour élaborer une fiche technique et faire des recommandations sur l'aménagement de nos endroits les plus vulnérables.

Rapport d'accident de travail

Nous sommes à réviser complètement le formulaire d'accident de travail avec les responsables de la Ville de Montréal, afin de le simplifier et de l'adapter à nos besoins «Police».

Statistiques des accidents de travail

Chaque année nous comptabilisons les accidents de travail au Service, analysons les causes et classifions les événements afin d'élaborer un programme de prévention si nous constatons un lien entre certains accidents.

Sur ce, soyez prudents, et...



La Flûte

35 ans et plus belle que

Cette année, *La Flûte* fête son 35e anniversaire. En 1976, elle prenait le relais d'une longue tradition de publication syndicale au service des policiers et policières de Montréal. Belle occasion de faire la petite histoire d'une grande revue syndicale et de celles qui l'ont précédée.

La Revue des agents de police

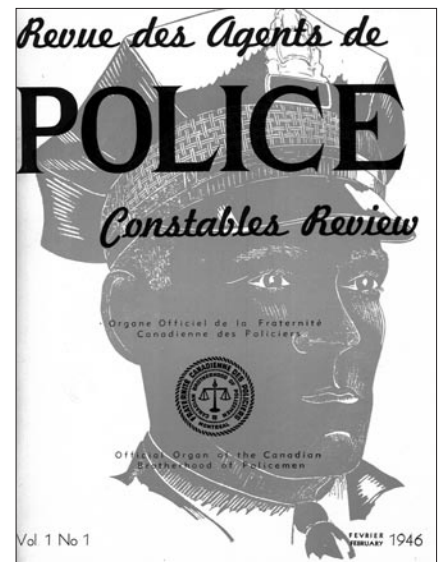
Hier comme aujourd'hui, l'information et le financement sont le nerf de la guerre et les premiers dirigeants de la Section mont-réalaise de la Fraternité canadienne des policiers le savaient. Il faut se rappeler que c'était avant la Formule Rand, qui oblige l'employeur à prélever à la source la cotisation syndicale de tous les bénéficiaires de la convention collective, et que nous sommes à une époque où les policiers étaient manifestement sous-payés. C'est donc un peu par nécessité qu'ils créent dès 1945 la *Revue des agents de police*.

Afin de réaliser le double objectif d'informer leurs membres et de financer l'organisation, l'exécutif syndical d'alors imagine une publication distribuée à grande échelle et contenant des informations policières dont le public était – et est toujours – friand. Cette publication s'auto-finançait par la vente de publicité et on pouvait trouver la *Revue des agents de police* (*Police Constables Review*) dans

les taxis, les restaurants, les banques et dans les cabinets de professionnels. Sa popularité, qui ne tarissait pas, en faisait une arme redoutable entre les mains des dirigeants syndicaux, surtout au moment de la négociation collective. À un point tel qu'en 1955, la Ville de Montréal tente d'empêcher la vente de publicité dans la revue. De 1946 à 1975, la *Revue des agents de police* paraît 322 fois et rapporte un bénéfice net total de 350 000 \$, des revenus si importants pour l'époque qu'entre 1946 et 1952, ils servent à financer entièrement le programme d'assurance vie offert par la Fraternité à ses membres.

La Flûte tabloïd

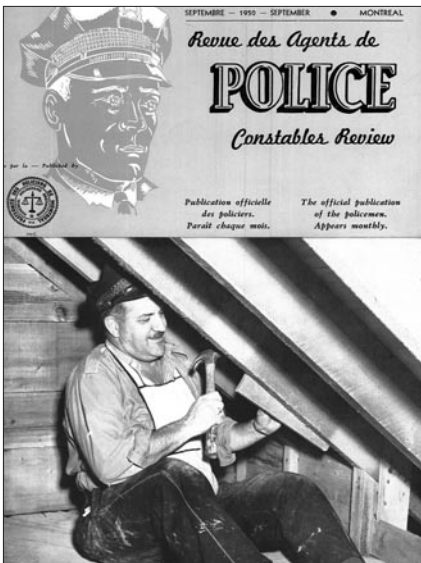
Au début des années 1970, le profil des policiers et leurs besoins sont en pleine mutation, notamment suite à l'intégration des policiers des différentes villes constituant dorénavant la Communauté urbaine de Montréal. La Fraternité prend un virage et modifie profondément la *Revue des*



agents de police : il n'y aura plus de publicités et les articles ne porteront que sur des sujets intéressant directement les policiers ou leur travail. Le contenu éditorial devient également plus syndical, se mettant au service exclusif des membres et des revendications concernant leurs conditions de travail.

Pour bien marquer ce virage, la Fraternité décide en 1976 de renommer la revue et d'en modifier le format. Elle devient *La Flûte*, en référence à un bulletin distribué autrefois par le Service de police de Montréal dans tous les postes. La nouvelle revue adopte le format tabloïd et

jamais !



un sondage réalisé en 1976 montre que la Fraternité a relevé le défi : le taux de pénétration de la nouvelle revue a remonté à 87,9 %, tandis qu'en 1974 et aux dires même de Réjean Landry, alors directeur exécutif de la Fraternité, la plupart des policiers ne lisaient plus la *Revue des agents de police*, se plaignant notamment qu'il y avait trop de publicités.

La Flûte magazine

C'est en 1990 que La Flûte a adopté son format magazine actuel, imprimé sur papier glacé. La Fraternité estime alors que ce nouveau format trimestriel répondra



mieux aux besoins et aux aspirations des membres, surtout des jeunes policiers et policières. Le contenu est élargi, quoique toujours clairement axé vers les intérêts des syndiqués. C'est à près de 9 000 exemplaires que la Flûte est présentement publiée ! Tel fut donc le processus dont l'aboutissement est la belle revue que vous tenez maintenant entre vos mains et dont vous pouvez être fier.

Source : Jacques Rouillard et Henri Goulet, *Solidarité et détermination. Histoire de la Fraternité des Policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Boréal, 1999.

Les publications sporadiques

Malgré sa grande popularité qui en faisait un concurrent pour d'autres publications montréalaises, la *Revue des agents de police* réalisait imparfaitement l'objectif de communication rapide entre le syndicat et ses membres, surtout dans le contexte de négociation collective. C'est donc à l'initiative des moniteurs que la Fraternité décide en 1955 de se doter d'un bulletin d'information, le 7171. Il est distribué dans tous les postes et vise à informer les membres sur les conditions de travail, l'avancement des négociations ou les moyens de pression adoptés. Cette approche est si efficace que le maire de Montréal, Jean Drapeau, en réclame la fin de la publication devant l'assemblée générale de la Fraternité du 25 octobre 1955, prétextant qu'elle nuit à l'harmonie des relations de travail. Le bulletin est publié sporadiquement et au besoin. Il sera renommé *l'Écho du policier* en 1959 puis disparaîtra l'année suivante. De nos jours, c'est principalement la *Flûte* qui joue ce rôle de bulletin de liaison et de communiqué interne. Elle est parue pour la première fois en janvier 1992 et, comme vous les savez, paraît au besoin depuis lors !

Notre communauté, une force d'avenir

Policiers contre le cancer

La 11^e édition du RASE-O-THON permet d'amasser 75 000 \$

Parce qu'elle partage vos valeurs et vos préoccupations, votre Caisse s'est faite partenaire de cette cause humanitaire portée par la communauté policière à même son Fonds d'aide au développement du milieu, exprimant ainsi une fois de plus sa distinction coopérative. Bravo à tous les participants et merci aux donateurs!



M. Pascal Richard, participant depuis la première édition, reçoit les encouragements de notre directeur général



Quelques-uns des participants ayant représenté le SPVM et leurs supporters

Pêche sur la glace de l'APPRM



Participation active de votre Caisse encore cette année dans le cadre de l'activité de pêche sur la glace organisée par l'Association des policiers et policières retraités de Montréal (APPRM) le 18 février dernier. Encore cette année, la Caisse est repartie avec le prix de la plus grande perchaude grâce aux talents de pêcheur de M. Normand Beaudoin!

Le défi de l'Ours Polaire au profit de Olympiques spéciaux Québec

Samedi le 12 mars dernier, 64 767 \$ ont été amassés grâce aux courageux qui ont répondu à l'appel des policiers et policières impliqués dans la Course au flambeau des agents de la paix et ont ainsi plongé dans les eaux glacées! Votre Caisse est intervenue à titre de partenaire provincial de la Course au flambeau.



Le comité organisateur : Daniel Granger, président d'Olympiques spéciaux Québec, Johanne Lesage, coordonnatrice provinciale de la Course au flambeau des agents de la paix, Chantal Morneau et Claude Laroque du Service de police de la Ville de Montréal, Olivier Duhamel, athlète d'Olympiques spéciaux Québec, Bruno Beaulieu de la Sûreté du Québec et Rénald Plamondon de la Police du CN.

Activités de nos retraités en Floride

Ils étaient nombreux à répondre à l'appel de notre ambassadeur-organisateur, M. Henri-Paul Tremblay et ses acolytes, Messieurs Claude Boudrault et André Poitras, à l'occasion des activités organisées à l'intention de nos «oiseaux du sud». Au menu : du soleil, des retrouvailles agréables et de nombreux prix de présence offerts par votre caisse. Une organisation impeccable qui, année après année, est victime de son succès!



Le pique-nique annuel, le jeudi 24 février



Tournoi de golf annuel, le vendredi 25 février au Club de golf Bonaventure

Fidèle à sa tradition,
votre caisse se distingue
et ristourne!

*+ de 1,6 million de \$
vous seront retournés.*

Individuellement

- en fonction des intérêts qui vous ont été perçus ou versés en 2010 ou de l'encours moyen détenus dans les produits suivants:

Épargne (régulier ou à imposition différé)

- épargne stable
- épargne à terme
- compte d'épargne libre d'impôt (Céλι)
- fonds de placement
- placements garantis liés aux marchés (avec ou sans rendement)

Crédit

- prêt personnel
- hypothèque
- marge de crédit
- prêt AccordD

Collectivement

- par le biais des dons et commandites et du Fonds d'aide au développement du milieu.

À cela s'ajoutent

- les sommes distribuées en cours d'année par la tarification VIP, évaluées à 1,2 million \$

Surveillez nos communications pour connaître la date de dépôt de votre ristourne.

C'est clair: en regroupant l'ensemble de vos produits financiers à la Caisse Desjardins des policiers et policières, vous multipliez les occasions d'économiser et de faire fructifier votre argent.

La confiance, ça rapporte!

Notre site Internet a fait peau
neuve, dévoilant du même coup
la nouvelle Offre de services
Appartenance!



*Une signature vidéo
à votre image:
c'est aussi ça
l'appartenance!*

La direction souhaite remercier MM. Martin Lemieux et Normand Thibeault, respectivement policier à l'Identité judiciaire et policier retraité, pour leur généreuse participation au tournage de deux de nos nouveaux clips vidéo sur l'appartenance.



M. Normand Thibeault



M. Martin Lemieux

***Faites de notre site Internet votre page d'accueil
et alliez opportunités d'affaires à sécurité!***

www.caisse-police.com

Campagne REER — Transfert des journées de maladie 2010

Toute l'équipe vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée en choisissant de lui confier vos économies!



Desjardins



**Caisse Desjardins des
policiers et policières**

www.caisse-police.qc.ca pour mieux vous informer!

SIÈGE SOCIAL

460, rue Gifford, Montréal (Québec) H2J 1N3
téléphone: 514.VIP.1004 (847)
sans frais :1.877.VIP.1004 (847)
télécopieur: 514. 847.1004

CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud
Couronne Nord
Sûreté du Québec - Montréal
Québec



Saviez-vous que...

- Le 25 novembre 1964, quelque 3 700 cahiers à anneaux contenant les directives du Service de police de Montréal, le Code de discipline et la procédure disciplinaire étaient livrés à tout le personnel.

À la fin de chaque directive, il y avait un espace indiqué «**J'ai lu et je comprends**» et, en dessous, on devait y apposer sa signature et y ajouter la date.

À l'article 6.07 (2), le Code de discipline stipulait : «Commet une infraction, tout employé qui néglige de rembourser ses justes dettes».

À l'article 6.11 (1) «Commet une infraction, tout employé qui lance ou répand un potin, une rumeur ou un renseignement susceptible d'engendrer agitation ou désordre».

À l'article 6.11 (8) «Commet une infraction, quiconque divulgue, critique sans autorisation les affaires du Service ou les ordres ou directives émanant des supérieurs».

Vous imaginez-vous ?

- Voici un tableau démontrant l'emplacement des postes et sections en décembre 1965 :

POSTES

P-1 : 310 St-Louis (QG)	P-12 : 6050 boul. Monk
P-2 : 2210 rue Frontenac	P-13 : 4000 rue St-Jacques Ouest
P-3 : 5375 – 1 ^{re} Avenue, Rosemont	P-14 : 3755 av. Botrel
P-4 : 105 Ontario Est	P-15 : 5357 av. Gatineau
P-5 : 9229 Rivière-des-Prairies	P-16 : 1037 Rachel Est
P-6 : 485 Létourneau	P-17 : 5100 boul. St-Laurent
P-7 : 8645 Boyce	P-18 : 7057 rue St-Dominique
P-10 : 1684 Montfort	P-19 : 791 rue Jarry Est
P-11 : 1080 rue Shearer	P-20 : 500 boul. Gouin Est

ESCOUADES SPÉCIALISÉES

Division Circulation et Prévention des accidents	4375 Ontario Est
Section Aide à la Jeunesse	1877 Craig Est (Notre-Dame)
Police Montée (<i>Cavalerie</i>)	Mont-Royal et l'île Ste-Hélène
Bureau des Enquêtes criminelles	750 Bonsecours
Escouade Sécurité Sociale (les SS)	1214 Ontario Est
Moralité QG	750 Bonsecours



Poste 20, Lajeunesse et Gouin



Quartier général, 750 Bonsecours

- Le 27 janvier 1965, le Service officialisait le «**Carnet de notes**» des policiers, dans lequel ils devaient consigner tout événement d'intérêt policier, plaintes ou incidents, *comme on le disait à cette époque*.



On commençait par y inscrire le jour, la date et l'heure ainsi que le lieu de l'événement et ensuite, la nature ainsi que les circonstances des interventions qu'on y faisait.

Pour la Gendarmerie, les feuilles étaient brochées, les carnets numérotés et le tout inscrit dans un registre. Ils étaient remis aux policiers par leur officier supérieur. Une fois complet, le carnet devait être retourné à l'officier pour être conservé.

Pour la Sûreté (les enquêtes), les feuilles étaient amovibles et la remise était faite par l'officier supérieur. Contrairement à la Gendarmerie, les enquêteurs les conservaient à leur niveau et ce, afin de leur faciliter la tâche lors des comparutions à la Cour.

Une vérification périodique des carnets devait être faite par les officiers et annotée de leur signature.

- En novembre 1966, le SPM procédait à l'émission de la directive 66-GP-8 intitulée «**Compte-rendu des activités**». Quoiqu'il y soit spécifié très clairement que l'on maintenait le carnet de notes, on institutionnalise ainsi le «**Rapport quotidien des activités**», mieux connu sous l'abréviation **F-53**.

Ce formulaire se veut un rapport standard pour rapporter les activités du personnel motorisé des postes répondant à des appels, permettant la rédaction d'un bref compte-rendu du genre et de la nature de chaque activité, de l'endroit où celle-ci s'est exercée ainsi que du facteur temps.

D'autres escouades et sections l'utilisaient aussi, notamment, la Police Montée, la sous-section canine, la sous-section technique ainsi que le personnel de la SIJ.

Au verso, on y retrouvait un espace réservé pour les **billets de circulation émis** (si applicable). Mais la plus grande partie de l'endos était réservée pour **l'état du véhicule et des équipements**. Au bas, le ou les utilisateurs devaient s'inscrire au début ainsi qu'à la fin du quart de travail et remettre le formulaire à l'officier avant de quitter.

- C'est le **12 août 1983** que la reine Élisabeth II apposait sa signature sur les lettres patentes instituant la «**Médaille de la police pour services distingués**» qui est octroyée par le Gouverneur général du Canada depuis 1985, suite aux recommandations que lui formulent les chefs de police du pays tout entier.

Il est important de noter que cette distinction n'est pas une marque d'appréciation automatiquement acquise en fonction du nombre d'années de Service, mais qu'elle vise plutôt à honorer les longues années d'un service exemplaire. La feuille d'érable et la balance symbolisent l'ampleur nationale de la médaille et la place qu'occupent les services policiers dans notre système judiciaire.

- C'est durant **l'été 1987** que les 24 districts du SPCUM recevaient leur premier **détecteur de métal** pour fins de fouille. Il s'agit du **LYMPS 76** pouvant détecter tous les métaux. Le Service ajoutait dans la revue «La Relève» de juillet 1987 que ce détecteur pouvait fonctionner dans les pires conditions climatiques.





SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE BIZARD

- C'est en **juin 1987** que les directeurs-adjoints St-Germain et Audy dévoilaient l'arrivée dans la flotte des véhicules du Service, d'un nouveau poste de **commandement mobile** (le 80-10), de **deux laboratoires mobiles** (dont le 79-90), de **deux véhicules tout-terrain** (à quatre roues) de marque Suzuki ainsi que de **20 motos Harley-Davidson**.



- C'est en **février 1988** que le Service retirait les **600 appareils** radio-portatifs de **marque RCA modèle Tactec** pour les remplacer par **932 appareils de marque GE** conçus pour être **portés**



à la **ceinture** à l'aide d'un **émerillon** avec un **microphone/haut parleur** relié à l'appareil et **attaché au vêtement**. Particularités notées

dans la revue «La Relève» février 1988 : durée d'utilisation de la batterie de 8 heures et demie, plus fiable et plus de canaux.

- Le **30 mai 1988**, le SPCUM joignait les rangs de nombreux autres grands services policiers d'Amérique du Nord en lançant son **programme «Info-Crime»**, connu ailleurs sous l'appellation «Crime Stoppers». Ce programme sollicitait la **collaboration des citoyens pour solutionner des crimes non résolus, par la télédiffusion de reconstitution de ces crimes**. On demandait alors aux citoyens de **faire un appel** (anonyme si désiré) au numéro de téléphone **393-1133**.

- Le **quartier général du SPVM, situé au 1441 de la rue St-Urbain à Montréal**, célèbre cette année son **10^e anniversaire**. En effet, c'est en **février 2001** que le SPVM quittait l'édifice du 750 Bonsecours/775 Gosford à Montréal, après y avoir passé 87 années, pour s'établir au 1441 de la rue St-Urbain.

Votre musée est aussi situé dans cet édifice. Alors venez donc nous visiter. Pour de plus amples détails concernant une visite, **contactez-nous au 514-280-2043** ou par courriel à l'adresse : musee.police@spvm.qc.ca.

- En terminant, je ne pouvais passer sous silence que le **dernier tournoi de Pitch, coïncidant avec le 60^e anniversaire de la Fraternité, fut gagné** par nul autre que le président du Musée de la police de Montréal, **M. Robert Chevrier ainsi que le soussigné**. Il faut dire qu'au local du musée, nous avons le premier livre des règles du jeu !



« Je ferai de vous un peuple »

Chaque année, j'ai la chance de participer quelques fois aux remises de diplômes à l'École nationale de police du Québec. C'est une célébration toujours impressionnante. C'est aussi l'occasion de rencontrer des personnes très investies dans la cause sociale et dans la réalité policière d'ici et d'ailleurs.

À chacune de mes visites, je ne puis m'empêcher de réfléchir en voyant défiler les jeunes les uns après les autres, à la réalité dans laquelle ils se retrouveront comme patrouilleurs sur les routes du Québec et aussi dans les rues de nos grandes cités. C'est une responsabilité redoutable. Fort heureusement, il y a la qualité de la formation reçue, et sur le terrain, il y a la richesse du corps policier qu'ils intègrent pour les soutenir, les éclairer, les encadrer et les encourager.

Il n'y a pas si longtemps, quelques décennies à peine, ce corps policier était très homogène, constitué à l'époque surtout d'hommes grands et robustes pour la plupart originaires d'ici. Cette réalité s'est profondément transformée, car un des défis actuels c'est de s'incorporer et ce, particulièrement à Montréal, à des hommes et des femmes d'origines très diverses. C'est une réalité exigeante, mais aussi importante, car la population auprès

de laquelle la présence est requise est elle-même très multiculturelle.

Ce phénomène est partout dans notre société. Il peut se vérifier même au Grand Séminaire de Montréal, et dans tous les lieux de formation de la Métropole, de l'élémentaire jusque dans les grandes écoles supérieures. La planète n'est plus à notre porte, elle est au milieu de nous et nous a fait revisiter nos critères d'admission, nos modes d'intervention, et appeler nos mentalités à s'ouvrir à ces richesses des différences qu'incarnent toutes ces cultures que l'on côtoie et avec lesquelles nous construisons notre cité.

Ce phénomène, qui peut nous apparaître nouveau, est de fait très ancien. La Bible, qui est une histoire de l'humanité, nous le signifie à plusieurs reprises. Un des textes qui remontent à ma mémoire dit ceci : *« Je vous rassemblerai de toutes les nations, peuples, langues, et je ferai de vous mon peuple. »* C'est

l'histoire de l'humanité d'apprendre à se constituer dans une unité, dans une culture, dans une sagesse qui n'est jamais le fruit du pareil et du semblable, mais toujours un trésor reçu par des différences réconciliées.

Nous avons la chance et le défi de le faire surgir maintenant. Et je crois que dans le Service de police de notre Ville de Montréal, nous avons fait déjà de grands pas et mis en place des processus qui vont nous permettre de continuer à faire advenir cette humanité nouvelle dans un corps unifié pour le service de la paix et de la justice.

Nous ne pourrions y parvenir sans continuer à nous ouvrir à la richesse de la différence, mais aussi à la reconnaissance de ce que nous avons, nous aussi, de meilleur à offrir non pas pour disparaître mais pour apparaître avec les autres dans cette grande mise en commun qui formera la collectivité de chez nous.

Avis : cette chronique n'engage que son auteur

Décès



Beaupré, Gilles

(agent 60)

Embauché le 16 mars 1953
Retraité le 16 mai 1978
Décédé le 7 décembre 2010
à l'âge de 77 ans



Bourbonnais, Raymond

(capitaine-détective)

Embauché le 1^{er} juin 1955
Retraité le 20 avril 1982
Décédé le 16 décembre 2010
à l'âge de 77 ans



Coulombe, André

(sergent-détective)

Embauché le 14 janvier 1957
Retraité le 12 décembre 1985
Décédé le 16 décembre 2010
à l'âge de 74 ans



Cournoyer, Wildor

(agent 882)

Embauché le 20 janvier 1958
Retraité le 2 juillet 1988
Décédé le 28 février 2011
à l'âge de 75 ans



Dauphin, Conrad

(lieutenant)

Embauché le 13 septembre 1948
Retraité le 19 février 1979
Décédé le 25 février 2011
à l'âge de 86 ans



Desrochers, Jacques

(agent 130)

Embauché le 11 juin 1956
Retraité le 11 janvier 1987
Décédé le 10 décembre 2010
à l'âge de 77 ans



Dinner, Leonard

(sergent)

Embauché le 5 mars 1954
Retraité le 26 avril 1979
Décédé le 19 mars 2011
à l'âge de 84 ans



Dumont, Pierre

(agent 1203)

Embauché le 23 novembre 1970
Retraité le 13 août 1999
Décédé le 18 janvier 2011
à l'âge de 59 ans



Dumouchel, Pierre

(sergent-détective)

Embauché le 20 mars 1961
Retraité le 22 juillet 1986
Décédé le 26 janvier 2011
à l'âge de 69 ans



Eagleton, Donald

(agent 4198)

Embauché le 11 octobre 1965
Retraité le 12 décembre 1996
Décédé le 26 février 2011
à l'âge de 69 ans



Favreau, Marc

(agent 1354)

Embauché le 23 novembre 1970
Retraité le 2 août 2002
Décédé le 28 janvier 2011
à l'âge de 64 ans



Fortin, Jacques

(agent 3091)

Embauché le 27 décembre 1966
Retraité le 9 décembre 1994
Décédé le 10 mars 2011
à l'âge de 65 ans



Gauvreau, Paul

(agent 1148)

Embauché le 18 avril 1950
Retraité le 3 mai 1983
Décédé le 22 décembre 2010
à l'âge de 87 ans



Labbe, Lloyd John

(agent 476)

Embauché le 10 octobre 1946
Retraité le 2 mars 1982
Décédé le 19 décembre 2010
à l'âge de 87 ans



Larose, Richard

(sergent)

Embauché le 27 juin 1966
Retraité le 2 juillet 1996
Décédé le 17 mars 2011
à l'âge de 68 ans



Lavertue, Gérard

(sergent-détective)

Embauché le 14 mars 1951
Retraité le 8 août 1980
Décédé le 23 novembre 2010
à l'âge de 89 ans

**Leathead, Guy**

(agent 3850)

Embauché le 26 octobre 1961

Retraité le 14 octobre 1992

Décédé le 12 février 2011

à l'âge de 76 ans

**Piché, Maurice**

(agent 3950)

Embauché le 20 janvier 1971

Retraité le 7 juin 1999

Décédé le 22 mars 2011

à l'âge de 63 ans

**Leclerc, Claude**

(lieutenant)

Embauché le 5 avril 1954

Retraité le 1^{er} février 1985

Décédé le 8 février 2011

à l'âge de 77 ans

**Proulx, Roger**

(agent 1272)

Embauché le 18 avril 1950

Retraité le 22 janvier 1985

Décédé le 7 mars 2011

à l'âge de 85 ans

**Léger, Gérard**

(agent 3535)

Embauché le 1^{er} juin 1968

Retraité le 2 février 1993

Décédé le 21 janvier 2011

à l'âge de 83 ans

**Rochon, Rosaire**

(agent 1438)

Embauché le 13 septembre 1948

Retraité le 7 avril 1983

Décédé le 9 décembre 2010

à l'âge de 84 ans

**Lussier, René**

(sergent-détective)

Embauché le 15 décembre 1958

Retraité le 16 janvier 1987

Décédé le 12 mars 2011

à l'âge de 72 ans

**Tremblay, Gonzague**

(sergent-détective)

Embauché le 11 octobre 1961

Retraité le 27 mai 1983

Décédé le 24 janvier 2011

à l'âge de 78 ans

**Maillé, Lucien**

(agent 1198)

Embauché le 3 janvier 1941

Retraité le 1^{er} mars 1968

Décédé le 26 janvier 2011

à l'âge de 91 ans

**Trudel, Robert**

(agent 3829)

Embauché le 19 octobre 1967

Retraité le 2 juin 1990

Décédé le 22 janvier 2011

à l'âge de 83 ans

**Migneault, Roger**

(agent 225)

Embauché le 11 juin 1956

Retraité le 24 mars 1979

Décédé le 21 février 2011

à l'âge de 75 ans

**Parent, Jean-Paul**

(officier)

Embauché le 28 janvier 1952

Retraité le 7 février 1985

Décédé le 12 janvier 2011

à l'âge de 81 ans

**Perron, Joseph**

(sergent)

Embauché le 2 février 1948

Retraité le 2 janvier 1978

Décédé le 14 février 2011

à l'âge de 88 ans



Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

Depuis 54 ans, la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal assure une présence aux funérailles des policiers actifs ou retraités. Nos choristes parcourent également la grande région métropolitaine, inspirés de la vitalité et de la poésie des concerts bénéfice, de soirées d'animation, de maisons des aînées, de campagnes de financement ou encore de mariages.

Trois dignes ambassadeurs



En 1956, Georges Généreux fut témoin des premiers sons et balbutiements de cet ensemble vocal. Il cumule ainsi 55 ans de vie

avec la Symphonie vocale.



Jean-Denis Granger a quant à lui rejoint les rangs de la Symphonie en 1957. Durant ces 54 années, il a su faire vibrer notre auditoire avec sa voix

unique que nous qualifions de *basse profonde*. Son interprétation de «Riders in the skies», une chanson country, lui a presque valu le titre de *cowboy fringuant*.



Pour sa part, Jean-Pierre Roy est venu rejoindre cette belle symphonie en 1959. Surnommé *Tino Rossi* par ses pairs, ou encore

Monsieur Minuit Chrétien. Tout au long de sa carrière de ténor, il fait rayonner sa bonne humeur.

Messieurs, nous vous exprimons toute notre gratitude, vous êtes des choristes chevronnés et vous occupez une place importante dans cette belle chorale. Votre exemple nous est bénéfique à tous.

À tous ceux et celles qui seraient tentés de joindre cette belle famille, n'oubliez pas que faire partie d'un chorale est bon pour notre santé physique et mentale, nous sommes en mesure de le

prouver! C'est aussi une forme d'expression qui constitue un antidépresseur.

Vous pouvez aussi nous rejoindre par courriel symphonie@fppm.qc.ca et par téléphone 514-258-0475/514-257-4161.



La relève se présente et vous en met plein les oreilles !

Depuis quelque temps déjà, nous faisons l'éloge de la Symphonie vocale dans le but bien avoué d'attirer de futurs membres. Notre groupe étant uniquement composé de membres actifs et retraités, c'est une chance unique de se retrouver entre amis lors des pratiques, des funérailles et des concerts. Nous en profitons donc pour vous présenter les trois nouveaux membres qui se sont joints à l'organisation.

Ginette Leduc, soprano



Ginette était sergent-détective à la Liaison Cours du Québec, elle prit sa pension en janvier 2008 et fit son entrée à la Sym-

phonie en septembre de la même année. La raison? *«Si j'ai joint la Symphonie c'est parce que j'aime chanter et me retrouver dans un groupe. C'est une façon de semer la joie quand on chante dans les résidences et les personnes apprécient ce que l'on fait.»*

Josette Gagné, soprano



Notre sympathique Josette occupait le poste d'agent de renseignement au Centre opérationnel Sud... jusqu'au jour de sa retraite en

août 2009. Elle a maîtrisé l'ensemble des chants de notre répertoire à une vitesse phénoménale. Elle est membre de la Symphonie depuis septembre 2010.

Michel Pilon, ténor



Vous avez raison de vous laisser séduire par le sourire en coin de Michel car derrière ce rictus se cache une très belle voix de ténor. En jan-

vier 2000, lors de sa retraite, Michel occupait le poste de polygraphiste. Il s'est présenté en septembre 2010 et a depuis ce temps fait apprécier sa joie et sa bonne humeur aux autres choristes.

Nous vous avons présenté nos nouvelles recrues mais il faut penser à la relève! Laissez tomber les **«Chu pas assez bon»** et venez nous rencontrer un lundi soir de

pratique, c'est une merveilleuse activité qui nous permet de garder contact et de servir une bonne cause.

À bientôt!

Denis Verreault

Vice-président Administration

Les Jeux Mondiaux des Policiers et Pompiers à Montréal en 2017 : étape ultime !



En octobre dernier, **Mario Lanoie**, vice-président à la recherche et aux communications, recevait la délégation de San Diego.

À la suite de la visite du comité organisateur des Jeux Mondiaux des Policiers et Pompiers, la candidature de la Ville de Montréal a été retenue en sélection finale pour la tenue de ces jeux. Nos adversaires sont Chengdu en Chine et Toronto. Le 25 août prochain le comité de sélection aura à faire son choix entre ces trois villes. Avant cette date, le comité organisateur de Montréal devra faire parvenir son dossier de candidature, lequel sera scruté par les membres du comité de sélection. Le 25 août, chacune des villes concurrentes devra faire une présentation d'une heure,

qui sera suivie d'une période de questions de 30 minutes. Vos organismes, particulièrement vos représentants de la Fraternité, seront présents. Nous invitons également tous les participants aux jeux de 2011 présents le 25 août à venir encourager notre délégation en vue de l'obtention des Jeux de 2017 !

Tournoi de balle donnée 2011

OÙ ? **Complexe Claude-Robillard**
1000, Émile-Journault (Derrière le Centre opérationnel Nord)

QUAND ? **Lundi 30 mai, 6 et 9 juin 2011 (classe mixte)**
Jedi 2 juin 2011 (classe ouverte)
En cas de pluie, le tournoi est reporté au lendemain de la journée que vous avez choisie

Date limite d'inscription : 23 mai 2011

COÛT : **150 \$ PAR ÉQUIPE** (Faire chèque à l'ordre de : AASFPPM)

NOUVEAU ! 2 classes disponibles : OUVERTE ou MIXTE (voir règlements)

N.B. : un don sera fait à l'organisme « CANCER DU SEIN »

LES DEMI-FINALES ET FINALES AURONT LIEU LE 13 JUIN 2011
En cas de pluie, remis au lendemain

Pour information : Guy Lefrançois, président
Tél. : 514 527-8305 – Téléc. : 514 527-7830



GUY LEFRANÇOIS

PRÉSIDENT
ASSOCIATION SPORTIVE ET ATHLÉTIQUE DE LA FPPM

La ligue de hockey *La Frat* au Centre Bell!

Le 6 avril dernier, au Centre Bell, se tenait le dernier match de la ligue de hockey *La Frat*. Les champions de la saison régulière ont été l'équipe des Blancs, dirigés par MM. Samuel Drouin et Frédéric St-Pierre. En ce qui concerne les séries éliminatoires, les grands gagnants en tirs de confrontation ont été les Bleus, dirigés par M. Yves Desjardins. Leur adversaire en finale était l'équipe des Rouges, dirigée par M. Nicolas Loignon.

Nous tenons à souligner la performance de deux de nos joueurs : le champion marqueur de la saison régulière, M. Daniel Duffault de l'équipe des Blancs, et le champion marqueur des séries éliminatoires, M. Jonathan Coulombe, de l'équipe des Rouges.



L'équipe des Bleus, dont le capitaine est **M. Yves Desjardins** (au centre, à l'arrière).



L'équipe des Rouges, dont le capitaine est **M. Nicolas Loignon** (gardien de but). Le champion marqueur des séries éliminatoires, **M. Jonathan Coulombe** (quatrième à partir de la droite, deuxième rangée)



L'équipe des Blancs, dirigée par les co-capitaines **Samuel Drouin** (à gauche, en avant) et **Frédéric St-Pierre** (au centre de la deuxième rangée). Le champion marqueur de la saison régulière, **Daniel Duffault** (deuxième à gauche, première rangée)



APPRA

L'APPR répond à vos besoins en ce qui a trait aux activités

Le début de cette nouvelle année 2011 amène votre conseil d'administration à s'ajuster en ce qui a trait à l'organisation des activités. Nous tentons ainsi de répondre aux besoins de tous, tant les plus jeunes retraités que les plus âgés. En comparaison avec d'autres associations de retraités, je dois vous dire que nous faisons flèche de tout bois dans ce domaine. Chaque année, votre conseil d'administration met sur pied de nouvelles activités en plus de répondre le plus souvent possible aux demandes.

Du côté de notre conseil d'administration, c'est avec regret que nous avons appris que madame Gisèle Vallée, représentante des conjoints survivants ainsi que monsieur Gilbert Petit, adjoint à la trésorerie, ne renouvelleront pas leur mandat à l'APPR. Par conséquent, des élections seront tenues lors notre assemblée générale annuelle du 3 mai prochain. Ces deux personnes laisseront un grand vide au sein du conseil de l'APPR. Elles étaient dévouées et engagées à servir nos membres. Je vous en parlerai davantage lors de la prochaine publication de mon *Mot du président*.

Je vous ai déjà informé, dans mon dernier *Mot du président*, que l'APPR avait planifié de nouvelles activités pour 2011. Donc, tel que promis, du 27 au 30 juin, deux autobus partiront de Montréal pour visiter Toronto et les Chutes Niagara. Au grand plaisir des organisateurs de l'événement, tous les billets se sont vendus en quelques semaines. De plus, deux dîners «tables champêtres» seront au programme : le premier aura lieu le 8 juillet, à la maison Le Régalin de Saint-Eustache, tandis que le second, prévu pour le 28 octobre, se tiendra à un endroit à déterminer. Nous sommes assurés que cette nouvelle activité plaira aux participants, des amateurs de bonne chair.

Nous croyons que la programmation 2011 vous incitera à participer davantage à nos activités. Parlez-en à vos amis policiers retraités. Venez nous rencontrer et fraterniser avec nous. Comme vous le savez très bien, votre conseil d'administration négocie les meilleurs prix possible. De plus, l'APPR verse annuellement un montant substantiel pour que vous puissiez bénéficier du rapport qualité-prix le plus bas. Je dirige une équipe de professionnels qui se dévouent sans cesse pour vous et j'en suis très fier !

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos activités 2011 !

Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE



■ **Jacques Blondin**, qui fut un excellent cavalier, salue son ex-confrère, **Michel Aird**. Tous les deux ont patrouillé à maintes reprises le Mont-Royal avec succès. Jacques est un membre éminent de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, tandis que Michel épate encore la galerie par ses performances au tennis.

Pour une première activité aux petits poissons des chenaux, ce fut un succès. Cette activité hivernale a plu aux participants. Il faut dire que dame nature a contribué au succès.

Réservez tôt pour l'an prochain.

■ Encore une fois, le souper des Fêtes fut un retentissant succès. Plusieurs prix furent tirés au hasard. Les principaux gagnants furent **Johanne Mercier**, pour le téléviseur, **Pauline Chassé** pour une magnifique peinture offerte par **Réjane Campeau**. **Robert Rheault** fut l'heureux gagnant d'un ordinateur offert par la Caisse Desjardins des policiers et policières.

Deux Québécois sur trois (64 %) prévoient continuer à travailler après leur retraite, mais la moitié d'entre eux le feront par nécessité financière. Êtes-vous de ce nombre ?

■ Croyez-vous qu'**André Chevalier**, **Jean-Pierre Blouin**, **Gilles Demontigny** et **Fernand Tanguay** aient capturé plus de 200 poissons des chenaux ? Leur plus grosse prise a été de 12 pouces ½ ! Je suis témoin !

■ Le 1^{er} février dernier, je recevais par courriel une offre d'emploi du Casino de Montréal comme enquêteur. Malheureusement, la date limite était le 7 février dernier. Mais je vous informe, pour ceux qui aimeraient postuler pour une offre postérieure, de communiquer avec la Casino de Montréal. Au premier avril, le salaire variait de 24 à 31 \$ de l'heure. Avis aux intéressés.

Saviez-vous qu'en 2010, 86 de nos membres retraités sont décédés ? La moyenne d'âge de ces défunts est de 76,43 ans. Chez les conjointes survivantes, 38 décès pour une moyenne d'âge de 84,66 ans.

■ Le plus vieux retraité de l'ABR est âgé de 98 ans. **Adrien Rompré** habite Magog et joue au bridge tous les lundis. Il ne se gêne pas pour fendre quelques bûches de bois pour ensuite les corder. Il a vécu l'émeute de Maurice Richard le 17 mars 1955. Il est retraité depuis le 31 août 1962, soit 49 ans. Notre ami Adrien lit sans lunettes. Quel phénomène ! Que la vie continue pour lui !

■ Le 31 janvier dernier, **Roland « Plume » Boutin**, s'est rendu à l'aréna Chénier pour y disputer une joute d'hockey de la ligue de l'APPR. Une fois habillé et s'apprêtant à mettre ses patins, il s'est rendu compte qu'il avait oublié ceux-ci à la maison. N'écoutant que sa passion pour le hockey, il a récupéré ses patins chez lui à Saint-Hilaire, pour revenir à la fin de la joute. Il faut vraiment aimer jouer au hockey, n'est-ce pas ?

■ **Robert Riffon** et **René Bronsard** ont fait faire des ours et des pissettes à **Jean Pellerin** et **Yves Prud'homme**. Tout ça, sur Internet. N'oubliez pas les gars, ce n'est qu'un jeu.

Ne manquez pas le souper *table champêtre*, le 8 juillet prochain, au Régalin situé à St-Eustache. On y sert des produits issus majoritairement de leur ferme et de celles avoisinantes. Menu de 7 services, dont autruche, cerf ou bien lapin, servi dans une grande maison canadienne. Les billets seront en vente à compter du 2 juin. Apportez votre vin ainsi que vos consommations. Notez qu'il y aura un deuxième souper *table champêtre* le 28 octobre, l'endroit reste à déterminer. À suivre...

■ L'ex-s/d de la fraude, **Mario « Ti-mine » Chamberland**, a fait l'acquisition d'un magnifique loft de 2 chambres à coucher à Saint-Irénée dans le comté de Charlevoix. Il est à 20 minutes du Casino et à 10 minutes de Baie Saint-Paul. Retraité depuis 2004, il vous invite à venir y séjourner. Son collègue de longue date, **Pierre Phaneuf**, est revenu enchanté de son séjour à son loft. Pour ceux qui iront visiter ce coin de pays, je vous donne l'adresse de son site Internet pour informations.
www.aupiedmarin.blogspot.com
Bon séjour !

Du 27 au 30 juin prochain, deux autobus se rendront visiter Toronto et Niagara Falls. Cette activité de plus d'un jour semble plaisir, puisque les billets se sont tous vendus en quelques semaines. À suivre dans la prochaine Flûte.

■ Félicitations à **Denise et Georges Coallier** qui fêteront leur 50^e anniversaire de mariage le 27 mai prochain.

■ Le 15 février dernier, **André Morin** a réussi un trou d'un coup au Kings Point Golf Club, à Delray en Floride. Il fut réussi sur un par 3 d'une distance de 110 verges. Son épouse, **Claudine** ainsi que madame **Lise Lacroix** (épouse de feu **Christian Gervais**) furent témoins de l'exploit. Bravo André.

Le championnat de golf de Montréal se tiendra du 27 juin au 3 juillet au club de golf La Fontainebleau à Blainville. Des joueurs de renom mondial tels Fred Couples, Nick Price, Tom Lehman et Corey Pavin y seront présents. L'an dernier, plusieurs policiers actifs et retraités ont offert leurs services. Il reste encore plusieurs places intéressantes. Vous informer sur le site suivant
www.championstourmontreal.com.

■ À l'aube de ses 65 ans, **Robert Clermont** est toujours un amant de ski alpin. Cependant, ses amis croient qu'il commence à perdre la mémoire. Il s'est fait refaire une passe de ski pour la station de ski Tremblant, croyant qu'il l'avait perdue sans jamais se douter que celle-ci se trouvait dans sa poche de manteau. Par la suite, il a verrouillé sa case en laissant la clé à l'intérieur. Heureusement que ses amis, **Jean Joly** et **Émile Bisaillon**, prennent bien soin de lui ; ils ne le lâchent pas d'une semelle. Vous faites de bons samaritains, les gars !

■ Félicitations à **Bruno Blais** qui a réussi un trou d'un coup le 22 février dernier au Club de golf Arcadia, en Floride. Le témoin de cet exploit est **Roland Roy**, père de **Martin Roy**, vice-président de l'ABR.

■ Lors d'un récent voyage au Mexique, **Michel Morin** du D-52 a joué 2 rounds de golf au Riviera Maya Golf Course. Le droit de jouer était de 130 \$ la partie, mais tout était inclus sur le terrain. Son score est inconnu, il paraît qu'il a perdu plus d'une douzaine de balles. Michel tu devrais t'inscrire à la journée d'initiation au golf, le 2 mai prochain, organisé par l'APPR. Tes performances seront meilleures l'an prochain.

■ Pour son deuxième enfant, notre charmante secrétaire **Marie-France Campeau** nous a quittés jusqu'en mars 2012 pour son congé de maternité. Le conseil d'administration de l'APPR, ainsi que tous ses membres lui souhaitent la meilleure des chances. Sa remplaçante, madame **Annick Brais**, a débuté son travail le 9 mars dernier.

■ **Walter Yacyk** et **Jean-Claude Cantin** se sont présentés pour le souper à l'activité cabane à sucre. Pourtant l'activité avait lieu pour le dîner. Avaient-ils oublié d'avancer l'heure ? Distraction.

Aussi longtemps que l'on conserve ses facultés d'émerveillement, on retarde d'autant le vieillissement.

Une première à L'APPR: la pêche aux poulamons... un succès!

Le 13 janvier dernier, un autobus plein à craquer s'est rendu à Sainte-Anne-de-la-Pérade, afin de faire une pêche miraculeuse aux petits poissons des chenaux. Aux dires des participants, plus de 2000 petits poissons furent capturés. Nous savons que c'est une activité hivernale unique au monde. Une expérience à revivre l'an prochain. Il faut dire que le souper dans un restaurant de Trois-Rivières était sublime. Félicitations à Jacques Gauthier et André Campeau pour leur sens de l'organisation.



Une partie des participants avec leur prise.



Les responsables de cette activité, **André Campeau** et **Jacques Gauthier**, ont travaillé très fort pour que cette activité soit un succès. Ils sont accompagnés de **Gaétan Gariépy** du centre de pêche Gaétan Portelance.



Le gagnant chez les hommes pour le plus long poisson est **Serge Ménard** avec 13 pouces et $\frac{3}{4}$.



La gagnante chez les femmes est **Frédérique Savard** avec une prise de 13 pouces et $\frac{1}{8}$.



Le reconnaissez-vous?

Par un matin du mois de mai 1953, ce jeune et charmant policier de 23 ans, était affecté à diriger la circulation à l'angle des rues Drummond et Sainte-Catherine. Il exécutait son travail avec élégance et professionnalisme. En ce temps-là, il y avait encore des tramways à Montréal, on peut voir sur la photo les rails. L'avez-vous identifié? Il a été directeur général à la Caisse pendant plusieurs années. Notre beau jeune homme du temps est l'agent 159, André Dupuis.

Vive les sucres!

L'activité cabane à sucre s'est déroulée le dimanche 13 mars dernier. Sous un temps frais avec beaucoup de neige dans les sous-bois, les participants ont pu revivre les vieilles traditions en plus du traditionnel repas des sucres. Pour la première fois, le rendez-vous avait lieu pour le dîner et, par surcroît, un dimanche, ce qui a permis à plusieurs papis d'amener leurs petits-enfants. Les gens ont passé une agréable journée. Cette activité était bien organisée par Marcel Crevier et Pierre-Paul Lirette.



Une tablée traditionnelle d'un repas à la cabane à sucre.



La Caisse Desjardins des policiers et policières a été généreuse pour l'activité cabane à sucre. **Marcel Crevier, Pierre-Paul Lirette et Normand Prévost**, directeur général de la Caisse, félicitent les gagnants des cadeaux offerts par la Caisse.



Comme cette activité était pour le dîner, plusieurs enfants étaient présents et en ont profité pour se sucrer le bec.

Soirée spéciale Beau Dommage

L'APPR a acheté plus de 100 billets pour la représentation du 3 décembre 2011 de la comédie musicale **LE BLUES D'LA MÉTROPOLE**, au Théâtre Saint-Denis.

Les billets sont en vente au bureau de l'APPR.

Prix : membre 75 \$ • non-membre 85 \$

Un anneau d'or pour Denise et Georges

Le 27 mai prochain, Denise et Georges Coallier fêteront leur 50^e anniversaire de mariage. Georges a toujours été impliqué avec nos organismes. Il a été secrétaire à la Fraternité des policiers et policières de Montréal et directeur à la Caisse Desjardins des policiers et policières. Georges a participé à plusieurs compétitions de sauts à baril ; il était excellent. À vous deux, longue vie et beaucoup de bonheur !



Du billard à son meilleur!

Le 24 janvier dernier, par un froid sibérien, l'APPR organisait son tournoi de billard à la Garnison de Longue Pointe. Plus de 20 participants se sont donné rendez-vous. La compétition fut vive et les meilleurs ont remporté la palme. Félicitations à Marcel Crevier et Jacques Gauthier qui ont coordonné cette activité.



Les gagnants dans la classe A furent: **Michel Lessard** et **Gilles Perreault**. Ils sont félicités par **Marcel Crevier** de l'APPR.



Marcel Crevier de l'APPR félicite les gagnants de la classe B: **Jacques Clavet** et **Jacques Gauthier**.



Peu nombreux, mais des joueurs de haut calibre étaient présents.

Le souper des Fêtes, une vraie réussite!

L'APPR tenait, le 9 décembre dernier, son souper des Fêtes au Buffet Marina. Tous les convives ont dégusté un copieux repas en plus de s'amuser avec gaieté sur le plancher de danse. Tout près de 4 000 \$ ont été offerts en prix de présence. Les quelque 350 participants ont fort apprécié leur soirée. Félicitations à André Campeau et Pierre-Paul Lirette, les principaux organisateurs de cette soirée. Ils vous disent que l'an prochain, un délicieux souper italien vous attend!



Encore une fois, le père Noël fut généreux! Pour preuve: les cadeaux qui ont été distribués durant la soirée.



Une fois le repas terminé, les adeptes de la danse ont pris place sur le plancher.

Vive la pêche sur glace!

Le 18 février dernier avait lieu le tournoi de pêche sur glace à la Pourvoirie Lauzon de Rigaud, où plus de 80 personnes ont participé. La plus grosse prise fut une perchaude de 6 pouces. Où était la pêche miraculeuse? Les personnes présentes ont passé une agréable journée, il faut dire que Dame Nature était au rendez-vous, alors que le thermomètre a grimpé jusqu'à 10°C. Félicitations à Joël Savard et Jean-Pierre Roy pour leur magnifique sens de l'organisation.



La cabane où rayonnait le meilleur esprit d'équipe et de dynamisme. **Denis DeBellefeuille, Denise Myre, Michel Fournier, Michel Asselin, Pierre Thibault, Serge Dufour, François Nault et Normand Duval, Jean-Pierre Roy et Joël Savard** ont été les principaux organisateurs.



La plus grosse pêche : 3 petites perchaudes de 5 à 6 pouces. **Yvon Laliberté, Claude Dansereau et Girard Lacoste.**



Un autre groupe dynamique qui désirait absolument avoir une preuve de leur journée de pêche. Dans le désordre : **Gilles Sauvageau, Jean-Claude Bergeron, Ronald Blanchette, Paul Leblanc, Pierre Grignon, Richard Favreau, Richard Boucher, Yves Racicot, François Julien et Edmond Fialo.**

Une fête champêtre pour les retraités en Floride

Le 24 février dernier, sous un soleil de plomb, plus de 120 de nos retraités et épouses se sont donné rendez-vous à la plage Lloyd's à Dania en Floride pour festoyer et bien s'amuser. Les spécialistes du B.B.Q. ont trimé dur pour satisfaire l'appétit de chacun. On doit féliciter Alain Bélard, qui a été le génie de cette rencontre au bord de la mer.



Des gars heureux de passer leurs vacances sous un chaud soleil de la Floride. De gauche à droite, **Normand Prévost**, directeur général de la Caisse Desjardins des policiers et policières, **Claude Boudrault**, l'organisateur du tournoi de golf des retraités de la Floride, **Raymond Laframboise**, président de l'APPR et **Alain Bélard**, le cerveau de cette belle journée.



Hot-dogs, hamburgers, bières, etc., tout pour satisfaire les papilles gustatives de chacun. Tous semblent heureux de cette activité.

Tournoi de golf des retraités en Floride

Sous un ciel ensoleillé, plus de 150 participants se sont donnés rendez-vous au club de golf Bonaventure à Weston en Floride pour leur rencontre annuelle de golf. On doit féliciter Claude Boudrault, Henri-Paul Tremblay et André Poitras qui organisent cette rencontre annuellement. Cela permet à nos retraités de fraterniser entre eux. Ceux-ci n'ont pas perdu l'habitude de se rencontrer tous les jeudis au marché aux puces situé sur le boulevard Sunrise. Merci à Normand Prévost, directeur général de la Caisse Desjardins des policiers et policières ainsi qu'à l'APPR pour l'aide financière à ce tournoi.



Le comité organisateur a travaillé fort pendant plusieurs semaines pour que cette activité soit un succès. De gauche à droite, **André Poitras**, **Henri-Paul Tremblay** et **Claude Boudrault**.



Le président de l'APPR, **Raymond Laframboise**, remet un deuxième prix de 50 \$ offert par l'APPR à l'heureux gagnant **André Morin**. **André Poitras** et **Claude Boudrault** ont été les principaux organisateurs de l'activité golf.



Un succulent repas attendait les golfeurs. **Conrad David**, **Henri Farmer**, **Gilles Houlé**, **Jacques Charbonneau**, **Denise** et **Yvon Séguin** et le directeur général de notre Caisse, **Normand Prévost**, ont vraiment aimé leur journée.



Pour la circonstance, l'APPR a offert deux prix de 50 \$. Le président **Raymond Laframboise** remet le prix à madame **Suzanne Bérubé**, épouse de **Jacques Nadon**.

Souper théâtre

Date : 19 août 2011 à 20h

Endroit :

Théâtre du Vieux-Terrebonne, Terrebonne

Mettant en vedette :

Benoît Brière, Alain Zouvi et plusieurs autres

Souper :

17 h30 au restaurant Trattoria La Volta

(apportez votre vin et votre bière)

1425 chemin Gascon, Terrebonne

Comédie : La cage aux folles

Prix : Membre 50 \$

Non-membre 68 \$

Comédie hilarante à ne pas manquer !



**Billets en vente
à compter du
7 juin 2011**

Souper table champêtre



Une première ; l'APPR organise son premier souper *table champêtre* dans une ferme de Saint-Eustache, soit le Régalin, le 8 juillet prochain à 17 h. On y sert des produits issus majoritairement de la ferme.

Les billets sont vendus au prix doux de 48 \$, taxes et services inclus.

Réservé aux membres de l'APPR seulement car seulement 66 places sont disponibles... Aucune boisson gazeuse ni alcoolisée n'est vendue sur place. Vous apportez donc vos consommations.

Menu 7 services dont autruche, cerf ou lapin.

Billets en vente à compter du 2 juin au bureau de l'APPR.

Bal annuel de l'APPR

Date : 14 octobre 2011

Endroit : Buffet Renaissance,
7550, boul. Henri-Bourassa Est.

Vaste stationnement gratuit
et ascenseur.

Un repas gastronomique
vous attend.

Table de 10 ou 12 personnes.

Les billets seront en vente
le 21 mai prochain.

Les amateurs de danse
pourront s'en donner à cœur
joie, du souper jusqu'à la fin de
la soirée. Un orchestre et une
disco assureront la musique.

Prix : membre 85 \$

non-membre 95 \$

N.B. L'APPR vous offre un
nouvel endroit pour son super
bal annuel. Une cuisine
exquise vous attend dans un
décor enchanteur. Une soirée
inoubliable en perspective !





Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

Vérifiez ! Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...

Économisez !

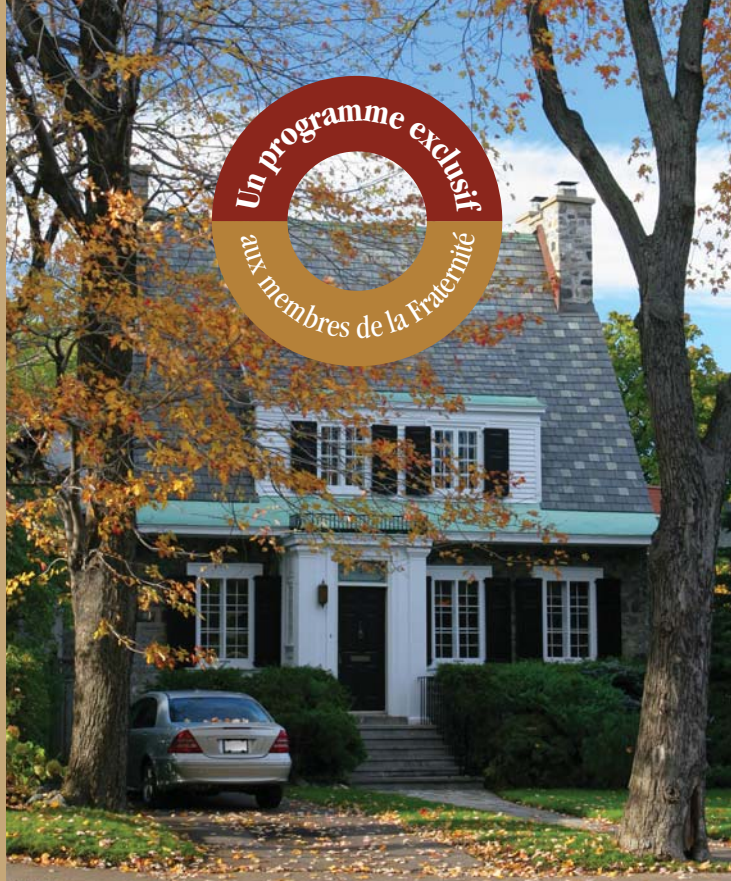
Achetez pour trois mois...

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...

Chez Beucage Mercedem
nous vous offrons
un programme d'assurance
auto et habitation
adapté à vos besoins.



BEUCAGE MERCEDEM
ASSURANCES



**Avec Beucage Mercedem, vous bénéficiez
maintenant de rabais cumulatifs allant jusqu'à
40 % pour l'auto et 25 % pour l'habitation !**

Vous possédez un commerce ?
Vous êtes propriétaire locatif ?

Nous vous accordons
automatiquement un rabais de

15%

sur le meilleur prix
obtenu auprès de la concurrence*.

POUR CONNAÎTRE LES AVANTAGES
DE VOTRE PROGRAMME
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

514 875-6600

1-800-643-1853

www.beucagemercedem.com

* Certaines restrictions peuvent s'appliquer.